

**Création de Société par Actions Simplifiée****ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL**

La banque ci-après :

BANQUE CIC EST CIC ENTREPRISE NANCY, 2EME ETAGE 4 PLACE ANDRE MAGINOT 54074 NANCY CEDEX déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 1 000 €.

Mr MARIN Maxime, représentant de la société 2M ENVIRONNEMENT S.A.S., Société par Actions Simplifiée actuellement en voie de formation dont le siège social se situe 34 BOULEVARD DE PINTEVILLE 54200 TOUL, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des actionnaires.

Liste des actionnaires	Nombre d'actions	Somme versée
SARL 2M INVEST	60	600 €
SARL HauRyZon	40	400 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

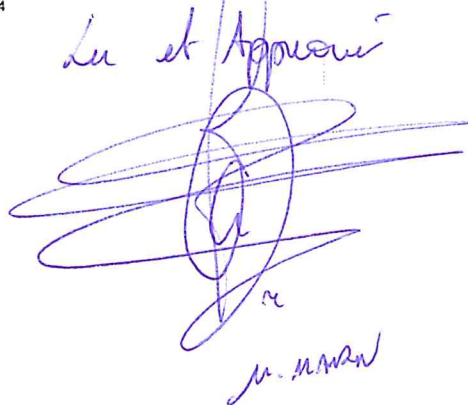
- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.


Le 19 juin 2024

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

JST14

Lu et Approuvé

M. MARIN

Fabienne FRIBOURG
Chargée d'Affaires Entreprise


Agence Entreprise
4, Place A. Maginot
54074 NANCY CEDEX